



FOOTBALL MASCULIN

SAISON 2026/2027

1 INFORMATIONS GENERALES

IMPORTANT : LES CALENDRIERS et feuilles de matches seront mis en ligne sur le site <https://sport-u-iledefrance.com/>

Parution des calendriers : **FIN OCTOBRE CONSULTEZ DONC REGULIEREMENT LE SITE.**

Les résultats et feuilles de match seront à envoyer à Monsieur POIRIER par mail

Mail : versailles@sport-u.com

Tel : 01 86 90 58 63

Mob : 06 07 77 76 18

Toutes les décisions énoncées dans cette circulaire ont été élaborées ou (et) approuvées par la C.M.R. du 24 septembre 2026.

2 REGLEMENT ADMINISTRATIF

SE REFERER AUX REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F. Sport U.

Vous trouverez un résumé des règles essentielles ci-après :

2.1 LES PAPIERS

Présentation des pièces administratives :

En cas de non-respect de ces dispositions ou fraude avérée, les sanctions suivantes seront automatiquement appliquées :

- Match perdu par forfait pour l'équipe fautive et suspension immédiate du ou des joueurs selon les règles des CMR ou CMN correspondantes.

Vérification des licences :

Les licences pourront être contrôlées par le responsable des équipes par l'intermédiaire de la feuille de match rempli sur le site My Sport U - sport-u.com.

Vérification des cartes d'étudiant :

Les cartes d'étudiant devront être présentées au responsable de l'équipe adverse le jour du match.

La présentation de ces pièces signifie que l'AS est en possession d'une attestation de renseignement du questionnaire relatif à l'état de santé ou du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du football en compétition.

PRÉCISION IMPORTANTE :

En cas d'oubli de la carte d'étudiant, le joueur concerné, pourra jouer si :

- Il a pu prouver son identité au moyen d'un des documents suivants (Carte d'identité – Passeport – Permis de conduire – carte imagin'r) et son certificat de scolarité 2026/27 via le site My Sport U - sport-u.com
- Le capitaine de l'équipe adverse accepte. Celui-ci devra porter des réserves sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Alors le joueur, n'ayant pas fourni avant le match, la preuve de son statut d'étudiant devra transmettre le document manquant à la Ligue Paris Ile-de-France du Sport Universitaire **avant le lundi soir 17h suivant la rencontre**, sous peine de sanction sportive pour son équipe (match perdu sur tapis vert).

Si l'étudiant ne peut satisfaire ces deux conditions, il ne jouera pas.

Cumul de cartes d'étudiant :

Un étudiant ne peut représenter qu'une seule association sportive, même s'il possède deux cartes d'étudiant.

Réserves

Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match **avant le début de la rencontre**.

Toutes les réserves doivent être mentionnées sur la feuille de match, signées par les deux capitaines et l'arbitre et confirmées par écrit (mail « versailles@sport-u.com »), auprès de la Ligue IDF Sport Universitaire dans les 24 heures), sous peine d'irrecevabilité.

2.2 LIEUX, DATES ET REPORTS

Les lieux, dates et heures des rencontres sont fixés par la ligue pour les compétitions régionales et interrégionales.

Les horaires annoncés sur les calendriers sont ceux du début des matches. Chacun est prié de respecter cet horaire et le temps d'échauffement (15' maximum) afin que le retard des uns ne prive pas les suivants de jeu.

Reports

Les reports de match ne peuvent être qu'EXCEPTIONNELS (ex : intempéries ou grèves).

Si une équipe désire un report de match elle contacte son adversaire :

- En cas d'accord de celui-ci, les deux équipes programment une date de report compatible avec le calendrier. L'équipe demanderesse du report informe la ligue de cet accord par écrit (mail), en mettant le responsable de l'équipe adverse en copie du mail. La ligue officialisera le report.
- En cas de désaccord, soit elle réussit à jouer à la date prévue initialement, soit elle aura le match perdu par forfait.
- L'officialisation des dates de report dépend des niveaux de championnat. Se référer aux circulaires annexes.

2.3 LES FORFAITS

Toute équipe absente ou à l'effectif réglementairement insuffisant (- de 8 joueurs) 1/4 d'heure après l'horaire officiel du coup d'envoi porté sur le calendrier, est déclarée battue par forfait. Elle marque 0 point au classement et doit verser une amende (voir dossier administratif).

ATTENTION :

- **2 FORFAITS ENTRAINENT LE FORFAIT GENERAL DE L'EQUIPE POUR L'ANNEE AINSI QUE SA RETROGRADATION AUTOMATIQUE AU NIVEAU INFERIEUR POUR L'ANNEE SUIVANTE.**

• **UNE ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH OU DE RESULTAT SUR MYSORTU ENTRAINERA OBLIGATOIREMENT LE FORFAIT DES 2 EQUIPES CONCERNEES.**

2.4 LES MATCH PERDUS SUR TAPIS VERT

Si une équipe porte des réserves sur la feuille de match et que celles-ci sont validées par la LIFSU Paris alors l'équipe sur laquelle sont portées les réserves aura match perdu sur tapis vert. Elle marque 0 pt et ne sera pas assujettie à une amende.

2.5 TERRAINS IMPRATICABLES

Seule la Ligue IDF du Sport Universitaire peut annuler officiellement une rencontre pour cause d'intempéries. Si la Ligue IDF du Sport Universitaire ne le fait pas, les deux équipes doivent se rendre **impérativement** sur le terrain et, quel que soit l'état de celui-ci, procéder à la vérification des licences. Si le terrain est déclaré impraticable par qui de droit, en informer la Ligue IDF du Sport Universitaire qui programmera le report.

Toute équipe absente sera déclarée battue par forfait.

Donc, **ne téléphonez pas aux gardiens du stade** pour vous informer de l'impraticabilité des terrains, vous risqueriez la défaite par forfait. **Prenez plutôt contact avec la LIFSU ou info de dernière minute sur le site internet : <http://sport-u-iledefrance.com>**

2.6 ARBITRAGES DES RENCONTRES

Les niveaux arbitrés sont :

- National 1
- N2 IDF → Niveau 1 (Staps + Universités + écoles)
- CFDU IDF → Niveau 1 (Uniquement Universités sans staps ni écoles)
- 1 E IDF → Niveau 1 (écoles uniquement)
- D1 et D2 → Niveau 2 (écoles uniquement)

Toutefois en cas d'absence d'arbitre officiel, chaque équipe est tenue de présenter un arbitre. Après tirage au sort, la personne désignée deviendra à ce moment arbitre officiel et respectée comme tel. **Tout autre décision des équipes sur la tenue de l'arbitrage sera assumée par les équipes.**

Toutes équipes évoluant dans un niveau arbitré devra s'acquitter de la somme de 140€ pour la saison.

EN CAS DE LACUNE DANS LE REGLEMENT DE LA F.F. Sport U. D'ILE DE FRANCE

IL SERA FAIT REFERENCE AU REGLEMENT DE LA FFSU PUIS AU REGLEMENT DE L.P.I.F.F.F.

ET N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER REGULIEREMENT LE SITE INTERNET DE LA LIGUE ILE-DE-France SPORT U : <http://sport-u-iledefrance.com> et

Afin que les rencontres se déroulent dans les meilleures conditions possibles la Ligue IDF du Sport Universitaire mettra en place une formation d'arbitre dans la mesure du possible.

Toute personne intéressée doit se faire connaître afin que ces formations puissent être mises en place le plus rapidement possible.

Téléphone : 06 07 77 76 18 - Mail : versailles@sport-u.com

2.7 LES RESULTATS

LES FEUILLES DE MATCH DEVRONT ETRE REMPLIES AVANT LE DEBUT DU MATCH SUR MYSORTU ET LES RESULTATS VALIDES SUR MYSORTU AVEC UNE GRANDE ATTENTION

Pensez à envoyer le résultat par mail (mail : versailles@sport-u.com) dès le Jeudi soir ou Vendredi matin, en notant dans le mail :

- Le sigle de la poule, le nom des équipes et le résultat.
-

3.ORGANISATION SPORTIVE

3.1 ACQUISITION DES TITRES

Champion d'Ile de France :

Il sera décerné à l'équipe la mieux classée dans la filière "N2 POULE IDF » qualificatif au CFU N2.

Champion d'Ile de France par filière :

Il sera décerné à l'équipe la mieux classée dans chaque filière :

- Filière Université sans staps « CFDU POULE IDF »
- Filière des écoles « 1 E »

3.2 FORMULES DES DIFFERENTS CHAMPIONNATS

NIVEAU NATIONAL 1

C'est le plus haut niveau des championnats de France universitaires. Il est ouvert à toutes les filières. Il est constitué en phase nationale directe.

- 4 poules de 5 équipes
- La dernière équipe de chaque poule descend l'année suivante
- La 2^{ème} équipe reçoit une 3^{ème} en 1/8 de finale – Jeudi 01/04/2027
- La première équipe qualifiée en ¼ de finale – Match sur terrain neutre – Jeudi 13/05/2027
- Phases finales le mardi 08 juin (1/2) et jeudi 10 juin 2027 (finales) à VICHY (AURA) (soit 3 jours)
- Une AS ne peut pas engager deux équipes dans ce niveau.
- **Aucune licence individuelle et extérieure n'est autorisée**
- **Les huitièmes et quarts de finale pourront-être avancés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.**

NIVEAU 1 REGIONAL

QUALIFICATIF EN NATIONAL 2 (voir annexe 1)

Plusieurs équipes du même établissement peuvent prétendre à la qualification en Championnat de France.

Lorsqu'une AS inscrit deux équipes dans un même niveau, aucun passage d'un collectif à l'autre n'est autorisé jusqu'à l'achèvement de chaque phase (académique-régionale-conférence-nationale-finale).

En revanche, à l'issue de chaque phase, les joueurs d'une équipe éliminée peuvent être autorisés par leur AS à intégrer l'équipe toujours en course.

- Championnat de France « National 2 » : Il est composé d'une phase inter-régionale (déterminé par la CMN)
- D'une phase nationale. Il est ouvert aux équipes de STAPS et aux équipes d'universités ou grandes écoles.
- Retour des qualifiées le vendredi 12/03/2027
- 1/8 de finale barrage le jeudi 01/04/2027
- ¼ de finale le jeudi 13/05/2027
- Phases finales le mardi 08 juin (1/2) et jeudi 10 juin 2027 (finales) à VICHY (AURA) (soit 3 jours)
- **Aucune licence individuelle et extérieure n'est autorisée**
- **Les huitièmes et quarts de finale pourront-être avancés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.**

QUALIFICATIF EN NATIONAL 3 (par filière)

UNIVERSITES : (voir annexe 2)

- Championnat de France des « UNIVERSITÉS » : Il est composé d'une phase inter-régionale (déterminé par la CMN)
- D'une phase nationale. Il est ouvert aux équipes 1 d'universités ou 2.
- Retour des qualifiées le vendredi 12/03/2027
- 1/8 de finale barrage le jeudi 01/04/2027
- ¼ de finale le jeudi 13/05/2027
- Phases finales le mardi 08 juin (1/2) et jeudi 10 juin 2027 (finales) à VICHY (AURA) (soit 3 jours)
- **Aucune licence individuelle et extérieure n'est autorisée**
- **Les huitièmes et quarts de finale pourront-être avancés si accord écrit de toutes les parties concernées (équipes, sites & Direction Nationale), en cas de désaccord la date du règlement universitaire fait foi.**

ECOLES : (voir annexe 3)

- Championnat de France des « GRANDES ECOLES » : Il est composé d'une phase inter-régionale et d'une phase nationale
- Il est ouvert aux équipes 1 des grandes écoles ou 2 si l'équipe 1 de ce même établissement est en Nationale 1 ou Nationale 2
- Retour des qualifiées vendredi 21/01/2027
- Quota IDF : 2 (1/4 de finale) + 1 (1/8 de finale)
- **1/8 de finale le 04/02/2027 LE 3^{ème} IDF se déplace.**
- ¼ de finale le jeudi 11/03/2027
- Phases finales mercredi 1 et jeudi 2 avril 2027 à AMIENS (Hauts de France)
- Aucune licence individuelle et extérieure

NIVEAU 1 REGIONAL COUPE IDF

Cette compétition concerne les équipes de niveaux 1 des filières universitaires et grandes écoles. Toutes les équipes peuvent s'inscrire hormis celles d'ELITE » nationale 1. Elle se déroulera après la première phase. Pour participer à cette compétition les responsables d'équipe devront confirmer leur participation par mail avant la date figurant sur l'organigramme.

NIVEAU 2 REGIONAL

- Un championnat constitué des équipes de Staps et d'Universités (**voir annexe 4**)
- Un championnat constitué des équipes des écoles (**voir annexe 5**)

NIVEAU 3 REGIONAL

- Un championnat constitué des équipes des écoles (**voir annexe 5**)

DEVOIRS DU CAPITAINE

Le capitaine de chaque équipe doit veiller à ce que son équipe respecte l'horaire du début du match qui est porté sur le calendrier. Il doit se munir d'une feuille de match, d'un sifflet, d'un ballon et présenter un arbitre qui, s'il officie, devient arbitre officiel et doit être respecté comme tel.

IMPORTANT

Le port des protège-tibias est obligatoire.

Statut du remplaçant : Les sorties sont non définitives, un remplacé devient de nouveau remplaçant.

A.1 SANCTIONS COLLECTIVES

Pendant toute la phase du Championnat d'Ile-de-France, les sanctions individuelles seront comptabilisées de la façon suivante :

- 1 carton rouge direct : 3 points
- 1 carton rouge résultant de deux jaunes, 2 blancs ou 1 jaune + 1 blanc : 2 points
- 1 carton jaune : 1 point
- 1 carton blanc : 1 point

Si à la fin d'un match, une équipe atteint le total de :

- 5 points de pénalité, elle sera pénalisée d'un point au classement
- 7 points de pénalité, elle sera pénalisée de 2 points au classement
- 9 points de pénalité, elle sera pénalisée de 3 points au classement

Tous ces points de pénalité seront retirés à la fin du championnat et ne peuvent pas apparaître sur les classements (problème de logiciels).

A.2 SANCTIONS INDIVIDUELLES

1 - JOUEURS :

- Carton BLANC: Désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes entraîne une expulsion temporaire du joueur pendant 10' sans remplacement.
- Carton jaune : Se référer au règlement de la FFF sauf pour le motif de « désapprobation des décisions de l'arbitre en paroles ou en actes » qui donnera lieu à un carton blanc
- Carton jaune doublé = carton rouge → Joueur exclu → 1 match ferme
- Carton blanc doublé = carton rouge → Joueur exclu → 2 matches fermes
- Carton blanc + carton jaune = carton rouge → Joueur exclu → 1 match ferme
- Carton rouge direct → 2 matches fermes.

2 - RESPONSABLE de l'équipe :

En cas de rapport d'arbitre sur un "encadrant", l'équipe en question aura perdu la rencontre par forfait et aura 3 points de pénalités.

Lors de rencontres de type " Coupe "ou ¼, ½ et finale, il n'y a pas de prolongation, mais une séance de tirs au but (voir règlements nationaux sur le site : <https://sport-u.com>).

A.3 LES JOUEURS BRULES

Lorsqu'un établissement est représenté par plusieurs équipes dans une même spécialité et dans des championnats différents, l'Association Sportive de cet établissement doit classer ses équipes hiérarchiquement (n° 1 - n° 2 etc...). Dans cette situation, un joueur pour être qualifié dans une équipe inférieure, ne doit pas avoir participé à plus de 2 matches dans une équipe supérieure.

Toutefois, à l'exception d'un nombre fixe de joueurs brûlés (**10 pour le Football**) les A.S. pourront composer librement leurs équipes à condition de déposer à la Ligue IDF du Sport U **avant la 2^{ème} journée de compétition**, la liste nominative de leurs meilleurs joueurs qui participeront régulièrement au plus grand nombre de rencontres de l'équipe FANION. Idem pour les équipes 2, 3, 4 ...Tous joueurs de cette liste doit figurer sur les deux premières feuilles de match.

Ces joueurs au nombre de 10 ne pourront en aucun cas jouer dans une équipe inférieure.

Le reste de l'effectif peut évoluer librement dans l'une, quelconque, des autres équipes de l'établissement.

De plus si une AS possède 2 équipes dans le même championnat alors les effectifs seront distincts c'est-à-dire qu'un joueur ne pourra jouer que dans une équipe.

REMARQUE : A la 3ème journée de compétition, la C.M.R. se réserve le droit de contrôler sur les feuilles de matches que la liste des joueurs brûlés est bien composée de joueurs ayant participé au plus grand nombre de rencontres. Dans le cas contraire, ces listes devront être modifiées.

1.1 NOMBRE DE JOUEURS

Le nombre de joueur pouvant être porté sur la feuille est de 16. Ils pourront entrer et sortir à leur guise sans toutefois que le nombre de joueurs sur le terrain n'excède 11.

Règle valable également en CFU.

1.2 DECOMPTE DES POINTS

Victoire	=	4 points
Nul	=	2 points
Défaite	=	1 points
Forfait	=	0 point

A.4 MACTH DE COUPE IDF

Concernant les matches à élimination directe, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il n'y aura pas de prolongation, mais une séance de tirs au but.

A.5 MATCH DE CHAMPIONNAT DE France

Nationale 1 : Match de poule : En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, on procède à une séance de tirs au but. Cette séance de tirs au but servira à départager les équipes en cas d'égalité dans la poule.

Nationale 1, 2, CFDU, CFE : $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et finale sans prolongation, séance de tirs au but directe

5 UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

La F.F. Sport U. décline toute responsabilité en cas de vols ou déprédations commis dans les vestiaires et sur les installations sportives mises à disposition par elle-même aux A.S. ne disposant pas de terrain.
Un responsable de l'équipe doit s'assurer que les vestiaires sont fermés à clé lorsque celle-ci le quitte.
En outre il est recommandé de n'y laisser aucun objet de valeur.

Stéphane POIRIER